

## Formations du stage

Blocs de compétences	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
<b>RNCP35043BC01</b> Comportement du professionnel dans un cadre réglementaire et déontologique défini	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découverte de la profession comptable</li> <li>- Présentation des 3 épreuves du DEC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarche et contrôle qualité</li> <li>- Lutte anti-blanchiment</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déontologie et responsabilité</li> </ul>
<b>RNCP35043BC02</b> Pilotage de missions comptables légales ou contractuelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Audit 1 : Découvrir la mission d'audit</li> <li>- Missions comptes annuels : approche normative et application à la mission de présentation</li> <li>- Autres prestations récurrentes de l'EC</li> <li>- Confirmation des tiers et assistance aux inventaires physiques</li> <li>- Présentation des 3 épreuves du DEC</li> <li>- Communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Audit 2 : mettre en œuvre la mission d'audit</li> <li>- Autres missions comptes annuels, attestations et missions légales : méthodologie</li> <li>- DEC : se préparer à l'épreuve 2 et choisir un sujet de mémoire</li> <li>- Les procédures analytiques : efficacité dans la démarche du CAC</li> <li>- Lutte anti-blanchiment</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Audit 3 : Piloter la mission d'audit</li> <li>- Missions comptes annuels et autres prestations : gestion des missions et panorama des missions ponctuelles</li> <li>- Collaborateurs : comprenez les enjeux et mettez en œuvre les missions d'audit</li> <li>- Axe prioritaire : Comment construire votre plan d'actions pour atteindre vos objectifs à 3 ans ?</li> </ul>
<b>RNCP35043BC03</b> Communication spécialisée pour le transfert de compétences	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des 3 épreuves du DEC</li> <li>- Communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DEC : se préparer à l'épreuve 2 et choisir un sujet de mémoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Management des équipes et choix professionnels</li> <li>- Demande d'agrément du sujet et rédaction du mémoire</li> </ul>

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence sont définies par le certificateur qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés. Ces modalités peuvent être modulées en fonction du chemin d'accès à la certification.